

[Traduction]

Le 1 mars 1995

Monsieur Dan Bellegarde
Monsieur Jim Prentice
Coprésidents
Commission des revendications des Indiens
427, avenue Laurier ouest, succursale «B»
Ottawa (Ontario) K1P 1A2

Messieurs,

Nous avons bien reçu vos rapports d'enquête sur les Micmacs de Gesgapegiag (Revendication à l'égard de l'île du Cheval) et les Chippewas de la Thames (Revendication territoriale de Muncey), rendus publics en décembre 1994.

Vous êtes sans doute intéressés à connaître les progrès réalisés dans ces deux dossiers. Pour ce qui est de la revendication territoriale de Muncey, les membres de la Première Nation des Chippewas de la Thames se sont prononcés, le 28 janvier 1995, en faveur du règlement conclu. Quant à la revendication à l'égard de l'île du Cheval, les Micmacs de Gesgapegiag ont demandé une suspension des procédures en attendant que la Cour suprême rende sa décision dans une affaire semblable.

Je suis heureux d'apprendre que les progrès réalisés dans ces dossiers sont largement liés aux conseils que votre Commission a fournis.

Veillez agréer, Messieurs, mes cordiales salutations.

Ronald A. Irwin, C.P., député